

# Assemblée générale du 31.3.2010 à Lignières

## Point 3 Rapport du président

Mesdames, Messieurs,  
Chers membres,

Il est d'usage qu'un président présente un rapport lors de l'assemblée générale.

Je ne voudrais dès lors pas faillir à cette tâche ce d'autant plus que c'est toujours un plaisir pour moi de pouvoir vous informer sur nos activités.

Le rapport présidentiel donne généralement l'occasion à son auteur de retracer ce qui s'est déroulé depuis la dernière assemblée, tant au niveau du travail du comité et des commissions qu'au niveau de l'association en général.

Vous avez toutes et tous reçu, avant l'assemblée de ce soir, un vaste rapport qui retrace en détail tout ce qui a été réalisé depuis notre dernière rencontre.

J'imagine que vous avez pris plaisir à la lecture de cet intéressant document de quelque 50 pages.

Au risque d'être redondant avec ce qui se trouve dans le rapport, mais aussi parce que nous aurons le plaisir de vous apporter tout à l'heure quelques informations complémentaires à ce sujet, je vais renoncer à revenir en détail sur les innombrables événements et autres tâches qui ont marqué l'histoire du parc en 2009, respectivement durant ce premier trimestre 2010,

**Je vais par contre me permettre de vous entretenir quelques instants sur ce qui se passe, souvent dans l'ombre et à l'abri des retombées médiatiques.**

Ne vous détrompez pas, le parc va de l'avant, il travaille, il mène des projets et prépare son avenir.

Même s'il paraît être moins présent sur la scène médiatique locale, il peut s'enorgueillir d'avoir accompli un immense travail durant les 12 mois écoulés.

Lorsque je prétends qu'il est moins médiatique, je suis modeste puisque le parc a tout de même mené 3 conférences de presse et publié 15 communiqués, ce qui a induit plus de 250 articles dans la presse et même dans le magazine Via des CFF.

Le parc a même eu l'honneur de faire l'objet d'une émission réalisée par la TV américaine NBC !!

Cela dit, cette année 2009 a avant tout été celle de la reconstruction, respectivement de la mise en route de la structure définie et acceptée par l'assemblée générale de l'année dernière.

Faut-il le rappeler, le parc est à présent sur les rails et dans la structure d'un parc régional défini par l'office fédéral de l'environnement.

Cela a impliqué :

- La définition de trois axes clairs au niveau des objectifs stratégiques (je vous renvoie à la page 11 du rapport)
- La nomination d'un nouveau comité (rappelons que les communes y sont majoritaires)
- La nomination (ou la reconduction pour certains) des membres du bureau
- La réorganisation des commissions en trois commissions thématiques ad hoc
- L'engagement d'une chargée de mission (Mme Viviane Viéat, chargée spécialement des tâches inhérentes à l'éducation à l'environnement)

- **Et surtout**, un travail de fond pour l'élaboration de la charte à présenter à la Confédération via les deux cantons de BE et NE

Autant de travaux menés de front (à c'est à relever), avec les tâches induites par le suivi des dossiers existant et la mise en route de nouveaux projets.

Les diverses réorganisations auxquelles l'association a du faire face sont indispensables à la bonne gestion du parc, spécialement en regard des exigences toujours plus complexes de l'Office fédéral de l'environnement, exigences reliées par les services compétents des deux cantons de Berne et de Neuchâtel.

Je puis affirmer aujourd'hui avec fierté que le parc

- sait ce qu'il veut
- qu'il sait où il va et
- qu'il sait mettre tous les atouts de son côté pour arriver à ses fins.

Comme je l'ai dit dans le message que vous trouvez dans le rapport d'activité, il n'y a pas de demi-mesure.... le but est clair, il s'agit tout simplement d'obtenir le label fédéral dans le courant de 2011, soit un label pour une durée de 10 ans et ce dès le début 2012.

Pour cela, il faut des personnes engagées et motivées, notamment au niveau des commissions, du comité et du bureau. Celles-ci doivent être appuyées par une logistique (à savoir une équipe de collaboratrices et collaborateurs) à toute épreuve.

Encore une fois et en toute modestie, il me plaît de relever ici, devant l'assemblée, que nous pouvons compter sur ces personnes. Tant au

sein des organes de l'association, qu'au sein du personnel (et je tiens ici à remercier toutes les personnes qui s'engagent à ce titre), nous avons un potentiel qui nous permet d'accomplir un travail sérieux et reconnu en haut lieu.

**A ce titre, je me plais à relever aussi que nous pourrons tout bientôt compter sur l'appui d'un nouveau collaborateur. Nous avons en effet engagé M. Anatole Gerber, lequel rejoindra l'équipe du parc en août prochain. Ingénieur forestier de formation et ornithologue (grand connaisseur de la Gélinoite des bois) il aura principalement pour tâche de travailler sur les objectifs et les projets du parc dans le domaine de la nature et du paysage.**

L'arrivée d'Anatole Gerber induit la redéfinition des tâches et nécessite aussi plus de place au niveau locaux (je reviendrai toutefois sur ce thème plus tard).

Nous pourrons ainsi tenir les engagements que nous avons pris, face à la confédération, face aux cantons, mais aussi, face aux communes et autres bailleurs de fonds qui nous soutiennent financièrement dans la réalisation de nos projets.

Dans la trajectoire de 2009, l'année 2010/2011 sera elle aussi une année difficile puisqu'elle nous obligera de mener les travaux de finalisation de la charte (un document complexe et étoffé) à remettre à la confédération cet automne, et ce, en parallèle au suivi et à la mise en œuvre des projets en cours ou à initier. Un beau défi qu'il est plus facile de relater que de réaliser dans les faits.

Comme je vous le disais l'année dernière, nous sommes proches de l'obtention du label et plus proche encore cette année bien sûr, mais pour un parc ce qui est encore plus important est la démarche pour y arriver.

C'est grâce à vous toutes et tous, grâce à votre présence et votre soutien et votre engagement que nous trouvons l'énergie nécessaire et la motivation pour aller de l'avant et pour atteindre nos objectifs.

De cela, j'en suis intimement convaincu et je vous en remercie infiniment.

**A titre de cerise sur le gâteau, et pour en terminer avec mon rapport, j'ai le plaisir ce soir de vous apporter officiellement une nouvelle toute fraîche qui ne manquera sans doute pas de vous réjouir.**

**Nous avons en effet signé ce matin même par devant Me Antonioli, notaire à Courtelary, l'acte de création de la Fondation qui sera chargée d'élaborer le projet et d'ériger une maison d'accueil aux Savagnières.**

**Initié par la commune de St-Imier et la société des téléskis Bugnenets-Savagnières, ce projet a vu le jour grâce au soutien et à la collaboration active du Parc Chasseral. La fondation regroupe ces trois institutions ainsi que la commune de Savagnier, propriétaire aux Savagnières.**

**Le projet devrait se concrétiser dans le courant de l'année prochaine.**

Au-delà de la réponse apportée aux besoins de certains et aux desideratas d'autres, ce projet constitue à mes yeux le symbole de la concrétisation de la mise en commun de force et d'intérêt.

C'est aussi un bel exemple qui démontre l'utilité et le potentiel du parc dans son rôle de facilitateur au niveau de la réalisation de projets et de fédérateur d'acteurs les plus divers.

J'avais à cœur de terminer mon message sur cette touche symbolique qui démontre une fois de plus que le parc a sa raison d'être dans une région comme la nôtre.

Le parc est une chance pour notre région et sa population comme vous le verrez tout à l'heure encore, tant au niveau de la présentation du rapport d'activité 2009, qu'à la lecture des projets prévus pour cette année, **Le temps nous a démontré que la population l'a compris et de cela aussi je m'en félicite.**

**Que toutes les personnes qui s'engagent pour le bien de l'association en soient ici vivement remerciées.**

Je vous remercie de votre attention et je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Villeret, le 29.3.2010